TOURISME
BAS-SAINT-LAURENT

DÉVELOPPEMENT D'UN PRODUIT VÉLO HARMONISÉ AU BAS-SAINT-LAURENT

9 mai 2023

L’état du vélo au Québec

Demande en constante hausse

4,5 millions de cyclistes au Québec

1 million de cyclistes additionnels depuis 2015

1,1 million d’adeptes de vélo de montagne

10 600 km de pistes cyclables

2 600 km de sentiers de vélo de montagne

62 % des villes du Québec sont dotées d’un plan vélo

565 M$ en achat et entretien

Source: Vélo Québec 2020

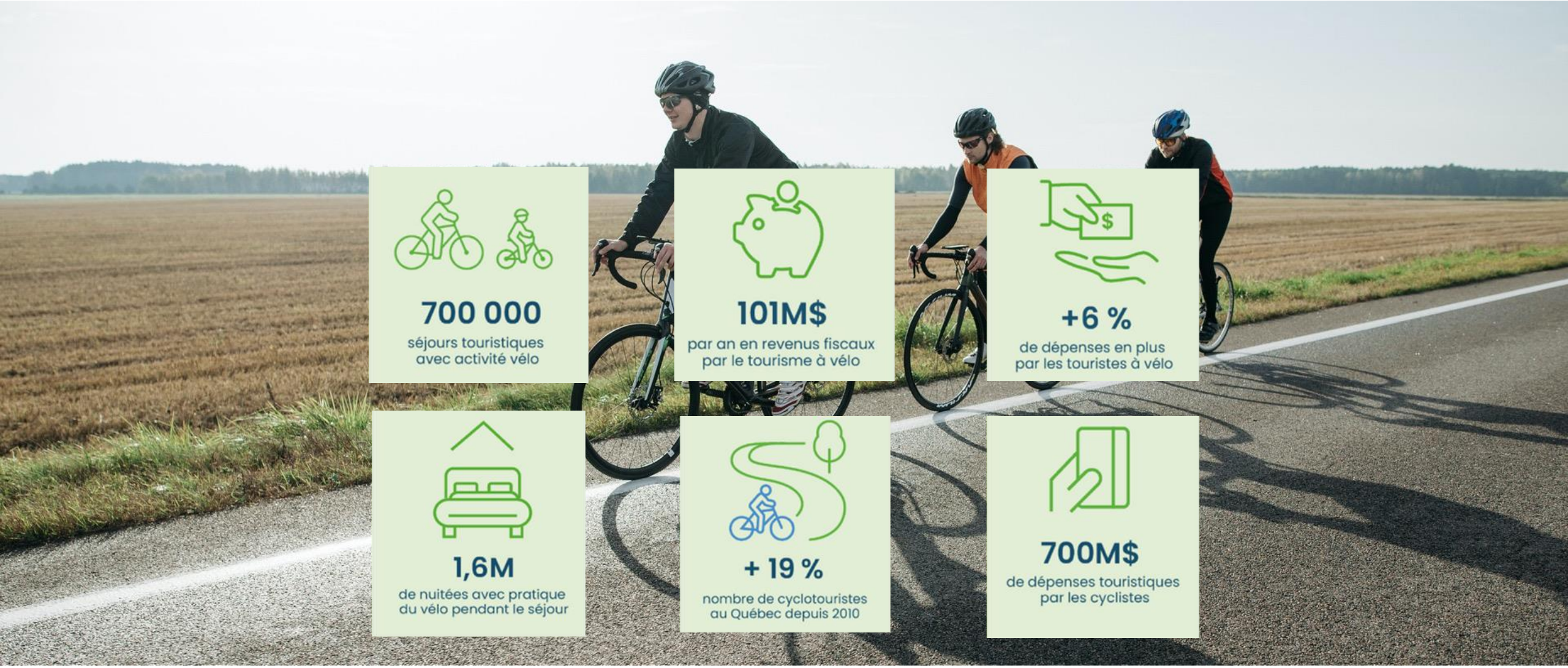

Vélo et tourisme

Les chiffres clés au Bas-Saint-Laurent

Ligne du temps de la démarche

TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

1

Automne 2021

Ententes avec les partenaires

SADC de Kamouraska
SADC de Rivière-du-Loup
SADC de Témiscouata
SADC des Basques
SADC Rimouski-Neigette
SADC de La Mitis
MRC de Rivière-du-Loup
OTC de Rivière-du-Loup
MRC du Témiscouata
MRC Les Basques
MRC de La Mitis
SOPER (Rimouski)

2

Janvier 2022

Début du projet

3

Juillet à octobre 2022

Sondage auprès de 260 personnes

4

Octobre et décembre 2022

Ateliers - tables rondes avec plus de 40 intervenants

5

Mars 2023

Livraison de l'étude par TouriScope

69%

Des cyclistes pratiquent le vélo de route ou hybride dans la région

- 24 % vélo de montagne
- 21 % vélo à assistance électrique
- 15 % vélo de gravelle
- 9 % fatbike

80%

Des cyclistes pratiquent le vélo sur des pistes cyclables dans la région

- 72 % routes asphaltées
- 37 % routes de gravelle
- 14 % centre de vélo de montagne

Éléments qui inciteraient à faire plus de vélo dans la région

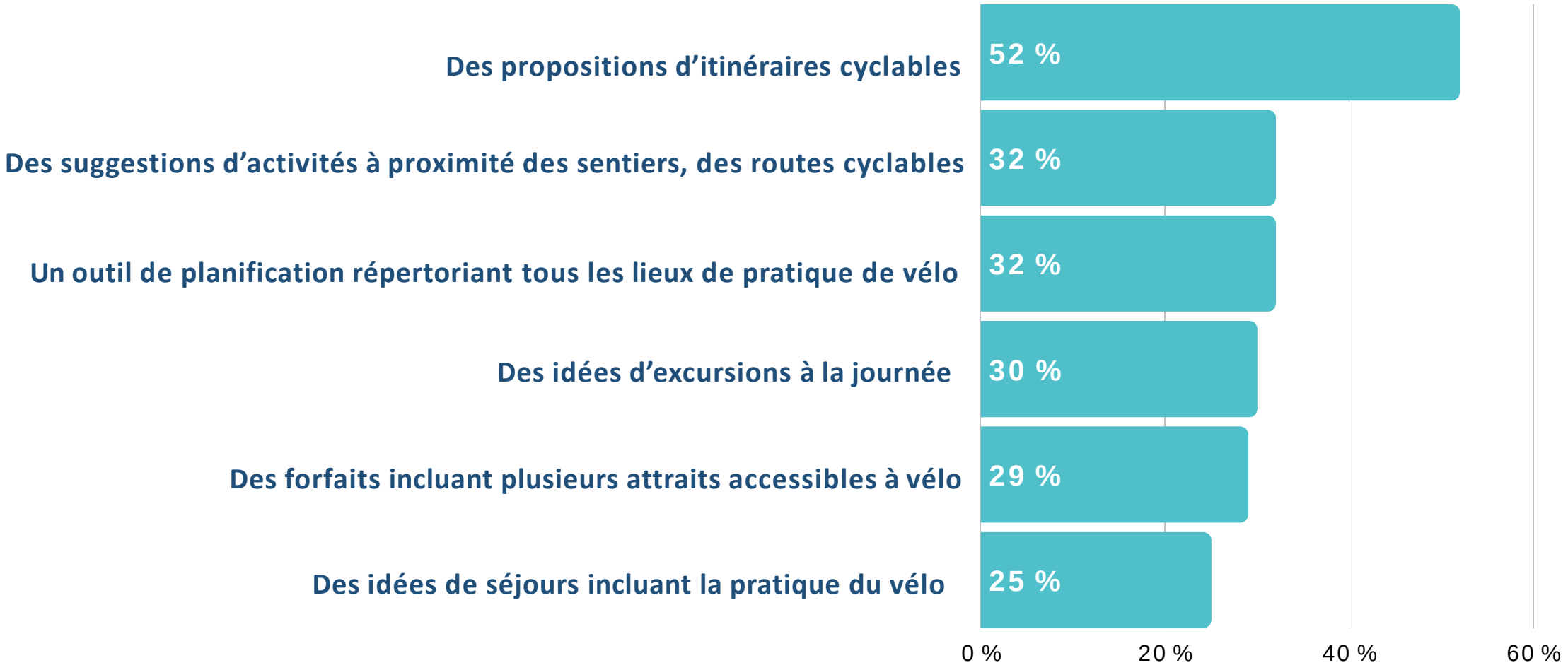

Éléments qui amélioreraient l'expérience dans la région

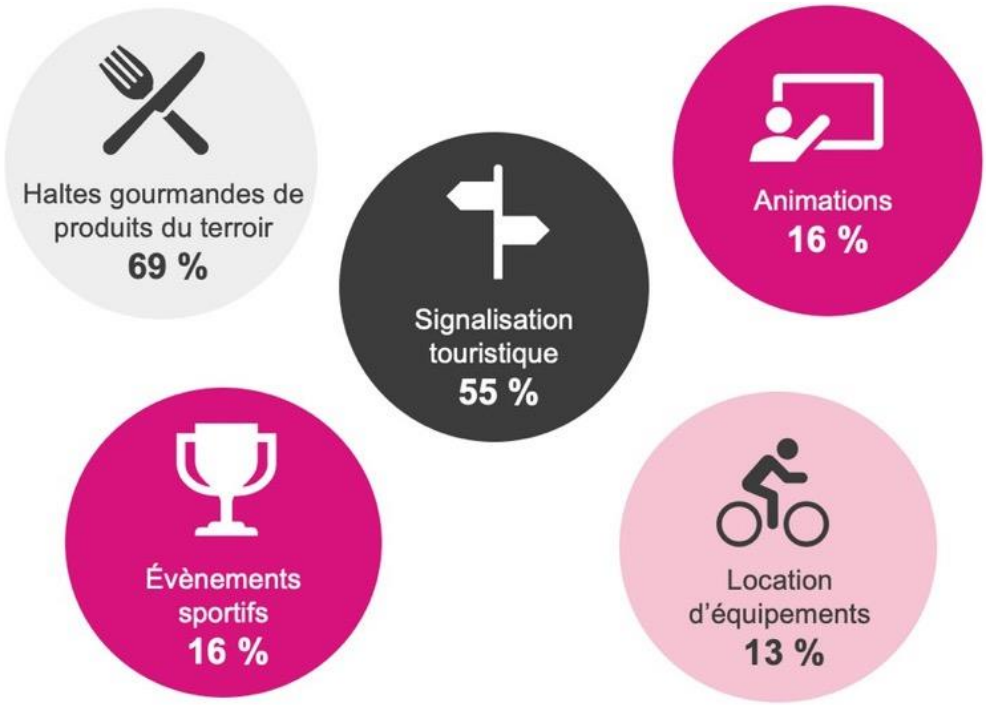

Autres: Espaces aménagés, qualité des pistes, routes et pistes asphaltées, meilleure localisation des routes, etc.

67%

Des aménagements spécifiques et sécuritaires amélioreraient l'expérience de vélo sur route ou sur piste.

42%

Une carte en ligne présentant tous les sentiers de la région amélioreraient l'expérience de vélo de montagne.

Inspirations

Une boîte à outils pour les partenaires

3 partenaires

Ride Oregon Ride

Comparable #1:

Oregon Scenic Bikeways

Signature visuelle commune pour le réseau avec des déclinaisons pour chaque circuit;

Des circuits homogénéisés à l'ensemble de la destination et validés par des experts;

Boîte à outils marketing à disposition des acteurs touristiques;

Promotion des circuits sur le site de tous les partenaires.

Comparable #2:

La Véloroute des Bleuets

Regroupement de quatre réseaux cyclables existants;

Création d'une corporation qui gère le réseau et ses opérations;

L'ATR a confié son leadership vélo pour l'ensemble de la région à la Véloroute des Bleuets;

Revenus autonomes : affichage commercial, ventes d'objets promotionnels, navettes bagages;

Charte qualité à respecter par l'ensemble des partenaires;

Efficacité de l'accueil cycliste : ambassadeurs, maison du vélo et accueil mobile;

Carte interactive indiquant l'ensemble des services et attraits.

Une grande concertation régionale

256 km de circuit cyclable

4 maisons vélo

35 haltes vélo

+ de 300 000 utilisateurs par année

Plus de 100 entreprises partenaires

7,8 millions de $ en dépenses touristiques

Quatre réseaux cyclables associés :

- Parc national de la Pointe-Taillon (48 km)
- Ville d'Alma (14 km)
- Ville de Saint-Félicien (13 km)
- Horst de Kénogami (71 km entre Hébertville et Saguenay / arrondissement Jonquière)

Grands constats

1. Des équipements d'envergure, prêts à accueillir les cyclistes.

2. Un potentiel du Petit Témis sous-exploité, une gouvernance à améliorer.

3. Une image de marque régionale faible, information éclatée.

4. Mauvaise connectivité entre les itinéraires.

5. Des acteurs intéressés envers le développement du vélo.

6. La sécurité et les aménagements sont prioritaires dans le développement.

7. Les services aux cyclistes sont indissociable à une offre d'envergure et attrayante.

8. Des bénéfices non seulement touristiques mais aussi sur l'attractivité des populations et la qualité de vie.

Points forts au Bas-Saint-Laurent

1. La Route Verte est bien développée et constitue la colonne vertébrale du réseau cyclable.
2. Existence du Petit Témis (infrastructure de qualité, beauté des paysages, sentier dédié, longue distance).
3. Le Bas-Saint-Laurent compte déjà plusieurs forfaits vélo.
4. La route 132 le long du fleuve est un atout important (paysages, agrotourisme, terroir, couchers de soleil) et existence de plusieurs routes d'intérêt dans les terres.
5. Plusieurs petits réseaux cyclables sécuritaires et attrayants.
6. Complémentarité des expériences agrotourisme et vélo.
7. Les deux parcs nationaux offre un standard d'accueil vélo.
8. Présence de plusieurs traverses pour aller sur les îles, au Parc national du Lac Témiscouata ou sur l'autre rive du Saint-Laurent.
9. La pratique du vélo dans la région est très populaire sur 3 saisons (printemps, été et automne).

Points faibles au Bas-Saint-Laurent

1. Manque de cohérence de l'offre cyclable régionale (image, services, etc.).
2. Mise en valeur inégale du produit vélo en fonction des MRC.
3. Le parc linéaire le Petit Témis est géré par deux corporations.
4. Manque de cohésion entre les acteurs et de concertation.
5. Manque de clarté des rôles des acteurs impliqués dans le développement du vélo.
6. Absence de leadership pour le développement du produit vélo.
7. Peu de services dédiés (transport de bagages, navette, signalisation, etc.).
8. Mauvaise connectivité entre les réseaux cyclables.
9. Expérience vélo non fluide: beaucoup de planification nécessaire et difficile pour réserver l'hébergement, les repas, l'itinéraire.

28 Recommandations

TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

Structure de leadership

1. Réfléchir à l'attribution d'une structure juridique à la table de concertation.
   Le comité devra s'assurer de prioriser la concertation régionale.
2. La perspective citoyenne devrait également être centrale dans les réflexions de développement du vélo.
3. La fusion des deux corporations de gestion de la piste cyclable le Petit Témis devra être explorée.

Financement

1. Des sources de financement diversifiées.
2. La question du financement alloué au développement et à la structuration de l'offre devra être rapidement abordée.
3. L'entretien et la sécurité des pistes cyclables devraient rester entre les mains des municipalités et MRC (financement et réalisation).

Implication des parties prenantes

1. Réaliser une cartographie de l'ensemble des parties prenantes du réseau vélo, ainsi que leur champ d'action.
2. Favoriser les réflexions et discussions par groupe d'intérêt (vélo de montagne, cyclotourisme, fatbike, etc.).
3. S'assurer de représenter toutes les clientèles (cyclotouriste, sportif, résident, etc.)
4. Déployer des efforts pour stimuler le bénévolat.

Recommandations

Structuration et développement de l'offre

1. Miser sur la piste cyclable le Petit Témis pour devenir un attrait phare.
2. Prioriser le maillage avec l'industrie touristique et notamment les attraits pour développer l'offre.
3. Développer des forfaits vélo attractifs pour les cyclistes venant de l'extérieur de la région (hébergement, transport de bagages, itinéraire).
4. Proposer des services aux cyclistes tels que des navettes et transport de bagages sur certains tronçons du Petit Témis.
5. Considérer les opportunités que présente le vélo électrique.
6. Créer des circuits passant sur des routes secondaires permettant la découverte des villages.
7. Encourager l'adhésion au mouvement Vélo Sympathique de Vélo Québec.

Marketing et communication

1. Développer une image de marque commune pour le vélo à l'échelle de la région.
2. Rassembler l'information disponible en ligne sur les itinéraires, les pistes cyclables, les sentiers et les services cyclistes en un point unique.
3. Mettre en place une carte en ligne répertoriant tous les sentiers de vélo de montagne.

Recommandations

Expérience

1. Garder l'attention sur les infrastructures, la sécurité et les services.
2. Améliorer la connectivité entre les différents réseaux cyclables de la région.
3. Favoriser l'accueil des cyclistes dans les hébergements et encourager la certification Bienvenue Cyclistes, notamment chez les campings.
4. Inciter les attraits à proximité des voies et itinéraires cyclables à se doter d'équipements pour accueillir les cyclistes
5. Mettre l'emphase sur l'ajout d'aménagements à proximité des pistes cyclables (points d'eau, poubelles, station d'entretien)
6. Recruter et former une patrouille de bénévoles pour le Petit Témis en collaborant avec l'ARCQ
7. Commencer à réfléchir au déploiement d'une signalisation régionale ou par secteur (MRC).
8. Intégrer l'expérience cyclable dans les réflexions du développement du circuit du Bas-Saint-Laurent (3 routes touristiques).

TOURI SCOPE

TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

Vision régionale

Une destination vélo unique, diversifiée, sécuritaire, accueillante pour toutes les clientèles qui veulent découvrir le territoire de façon durable, authentique et en toute saison.

Ambitions de Tourisme Bas-Saint-Laurent

- Positionner le Bas-Saint-Laurent comme destination incontournable pour le vélo;
- Se doter des outils et d’une structure d’accueil intégrée pour nos visiteurs;
- Accompagner les promoteurs dans une vision concertée du produit vélo au BSL.

Prochaines étapes…

TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

Vision et gouvernance	Développement et structuration	Commercialisation
1.Mise sur pied d'un comité aviseur (URLS, Vélo Québec, CRD, Transports Québec, MAMAH, etc.	1.Accompagnement des MRC dans la mise en place de plans directeurs.	1. Rédaction d'un plan de marketing vélo en lien avec les recommandations de l'étude (ATR).
2.Mise sur pied d'un réseau de concertation régionale des opérateurs de pistes et de circuit vélo.	2. Accompagnement des organisations vélo dans la mise en place d'un plan de développement.	2. Création d'une image de marque.
3.Rassemblement du milieu vélo à l'automne 2023 afin d'établir un plan d'action.	3. Mise en place de programmes d'aide pour agir comme levier dans les projets vélo.	3. Concertation et harmonisation des outils d'accueil avec les MRC (numérique, signalisation, publications).
Le rôle de l'ATR : leadership pour débuter les réflexions et la mise en place d'une gouvernance.	*Le rôle de l'ATR : leadership et mise en place de programmes de soutien.*	*Le rôle de l'ATR : assumer la commercialisation du produit vélo.*

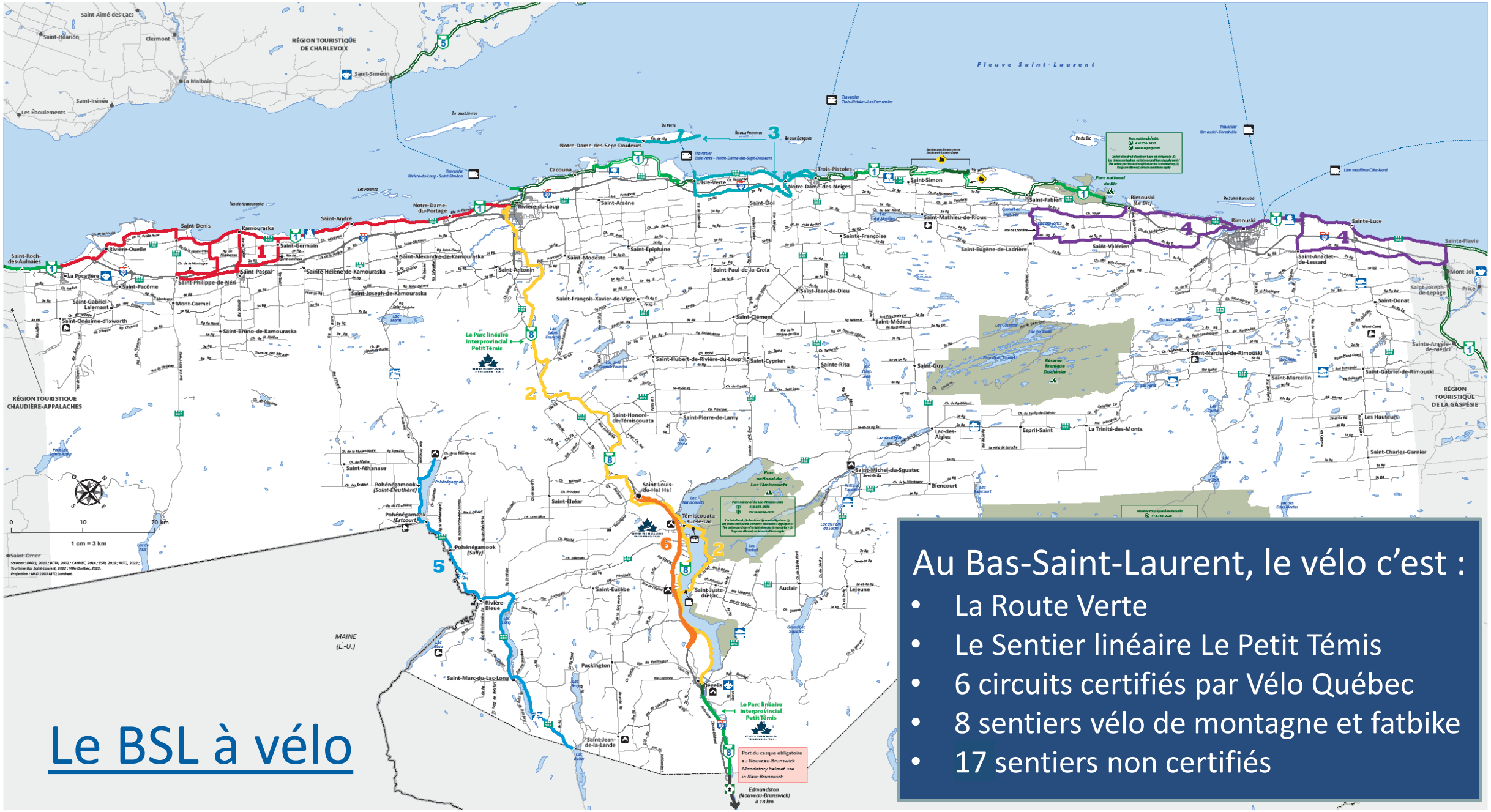

Le BSL à vélo

Au Bas-Saint-Laurent, le vélo c'est :

- La Route Verte
- Le Sentier linéaire Le Petit Témis
- 6 circuits certifiés par Vélo Québec
- 8 sentiers vélo de montagne et fatbike
- 17 sentiers non certifiés

TOURISME
BAS-SAINT-LAURENT

MERCI À TOUS

Photographies @Patric Nadeau